

# Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

## Du Samedi 18 Janvier 2014

Nombre de conseillers en exercice = 18

Nombre de conseillers présents = 12

Nombre de conseillers votants = 16

Accueil des membres du Conseil Municipal des enfants

Lecture des délibérations prises lors du Conseil Municipal du mardi 3 décembre 2013

- **Schéma Régional de Cohérence Ecologique : (SRCE-TVb)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique Trame Verte et Bleue (SRCE – TVB), les agriculteurs ont exprimé leurs inquiétudes en manifestant le jeudi 2 janvier 2014 devant la Communauté Urbaine de DUNKERQUE et la Sous Préfecture de DUNKERQUE

Le conseil municipal de BIERNE soutient la démarche des agriculteurs qui se place dans une logique de croissance durable et répondant aux défis alimentaires, économiques, environnementaux et d'emploi.

Pour manifester ce soutien au monde agricole, un courrier a été adressé au Président du Conseil Régional NORD PAS DE CALAIS et à Monsieur le Président de l'enquête publique du Schéma Régional de Cohérence Ecologique Trame Verte et Bleue (SRCE –TVB) sollicitant une meilleure concertation avec les différents acteurs du territoire.

- **Redécoupage des Cantons**

Vœu du conseil municipal de BIERNE relatif au projet de modification des limites du canton du département du Nord. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité s'oppose au projet de redécoupage tel qu'il a été transmis par le Préfet au Conseil Général du Nord.

- **Intercommunalité et Syndicats**

**SIECF** : Par délibération en date du 17 décembre 2013, le comité syndical du SIECF a décidé de maintenir la cotisation communale au titre de l'année 2014 au même montant que celle de 2013, à savoir 3,06 € par habitant.

Cette cotisation communale peut être :

- Budgétisée, c'est-à-dire prise en compte dans le budget de la commune en section de fonctionnement,
- Fiscalisée par une imposition additionnelle sur les impôts locaux communaux.

Ce choix doit être validé annuellement par chacun des conseils municipaux des communes adhérentes. Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de budgétiser la cotisation communale due au SIECF pour l'exercice comptable 2014.

**SIECF** : Travaux d'effacement et d'enfouissement de la 2ème partie de la route des sept planètes. Le 17 décembre 2013 le comité syndical a validé le projet. Le montant total des travaux est fixé à 43402,60 € HT. La part résiduelle à charge de la commune s'élève à 20 % du montant des travaux soit 8680,41 €.

Le conseil municipal approuve définitivement le projet et donne un accord définitif pour la prise en charge par la Commune de la part résiduelle fixée à 20 % du montant des travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques soit 8680,41 €. Cette participation sera prise en charge par le budget communal de l'exercice N soit en 2014.

**SIDEN/SIAN** : Retrait du SIDEN SIAN de la commune de NEUVILLE SAINT VAAST pour la compétence Eaux Pluviales. Les assemblées délibérantes des Collectivités Territoriales membres doivent être consultées. Elles disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur ce retrait. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au retrait du SIDEN ISAN de la commune de NEUVILLE SAINT VAAST pour la compétence Eaux Pluviales.

- **Acquisition Immobilière : Hangar VEREECKE**

Ce bien présente un intérêt particulier pour la collectivité qui souhaite en faire l'acquisition. Les services des domaines ont répondu en date du 3 octobre que la valeur vénale de cet ensemble immobilier peut être estimée, compte tenu des données du marché immobilier local actuel, à 186 000 € ( +/- 10%) à négocier au mieux des intérêts de la collectivité. Ayant une opportunité, le propriétaire propose une location avec promesse d'achat. Compte tenu de l'augmentation de l'estimation établie par le maître d'œuvre chargé de la construction d'une salle multi-activités sur BIERNE (projet prioritaire) après la prise en compte de sujétions relatives aux fondations spéciales générant une dépense supplémentaire au niveau de la construction de plus de 140 000€, le conseil municipal décide de surseoir à statuer sur ce dossier.

- **Conseil Municipal des enfants**

*Proposition n°1 : Faire un trottoir sur la route de Bergues comme celui des sept planètes.*

Réponse : Cette idée est dans le programme 2015 du Conseil Général.

*Proposition n°2 : Créer des pistes cyclables dans Bierne et ses alentours.*

Réponse : Une étude Cadre de Vie est en cours.

*Proposition n°3 : Participer à une réunion publique du conseil municipal des adultes.*

Réponse : Elle sera organisée avant le mois de mars.

*Proposition n°4 : Etre jumelé avec un village anglais.*

Réponse : Il faudra prendre contact avec des Anglais qui viennent souvent à Bierne vers le mois de mars. Odile CAILLIAU

*Proposition n°5 : Des toilettes publiques dans le village.*

Réponse : Il faudra mettre en place plus souvent des toilettes publiques et mobiles lors des manifestations. Réflexion du Comité des Fêtes.

*Proposition n°6 : Une aire de jeux supplémentaire.*

Réponse : à voir quand la salle multi-activités sera construite.

*Proposition n°7 : Des jeux au sol dans la cour des grands (grande cour : marelles et terrain de la balle au prisonnier).*

Réponse : Ils sont achetés, mais abîmés donc il faudrait recontacter le fournisseur.

*Proposition n°8 : Un créneau de piscine (une fois par semaine).*

Réponse : Nous allons en reparler au conseil municipal pour réactualiser l'idée. (Projet TAP)

*Proposition n°9 : Aider une association pour les handicapés.*

Réponse : M. le Maire propose de nous mettre en relation avec une association. On pourra tenir un stand lors de la fête du 1<sup>er</sup> mai, comme l'an dernier pour l'association « Bienvenue ».

*Proposition n° 10 : Installer un radar ou un panneau pour limiter la vitesse devant la boulangerie.*

Réponse : Un radar pédagogique sera bientôt récupéré et installé près de la boulangerie.

*Proposition n° 11 : Créer un passage piéton entre le parking de la salle polyvalente et la friterie.*

Réponse : C'est prévu car la zone est de plus en plus utilisée. Il faut attendre la fin des travaux « Fleurs des champs 3 » donc environ au printemps 2014.

*Proposition n°12 : Agrandir le préau des petits car lorsqu'il pleut les enfants ne peuvent profiter que de la moitié du préau.*

Réponse : C'est compliqué. Cela demande beaucoup de travaux. M le maire propose l'installation de paravents.

**Proposition n°13 : Des bancs dans les cours des petits et des grands.**

Réponse : Le conseil émet un avis défavorable.

**Proposition n° 14 : Donner des vêtements à une association.**

Réponse : Bonne idée. M. le Maire propose de donner des vêtements à la boutique du Héron à Bergues. On pourrait même aller la visiter pour que la propriétaire nous explique comment fonctionne son commerce.

**Proposition n° 15 : Créer un parcours de randonnée dans Bierne avec des panneaux sur la faune et la flore.**

Réponse : Ce serait intéressant à partir de la zone ornithologique. C'est à l'étude. En attendant, M. le Maire propose de commencer à partir du parcours proposé par l'entreprise Ball Packaging.

**Proposition n° 16 : Plus de débit internet.**

Réponse : Déjà traité. Si tout se passe bien, l'augmentation du débit est pour le mois de juin 2014.

- **Crèche inter entreprises**

La crèche implantée dans la ZAC propose d'offrir ses services aux familles biernoises moyennant une participation financière communale de l'ordre de 12 000 € par an pour un « Berceau ».

Compte tenu du partenariat des divers partenaires sociaux (CAF de DUNKERQUE), la participation de la commune s'établirait à plus ou moins 4500 €.

Les avis sont très partagés sur cette proposition, d'autant plus que des structures proposant des activités similaires existent déjà. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'interpeller la population biernoise par sondage sur la nécessité d'acquiescer des droits auprès de la crèche inter entreprises au profit de la population communale, de déporter ce débat au Centre Communal d'Action Sociale que l'on juge plus compétent.

- **Questions et Informations diverses**

Le conseil municipal est informé:

**De** l'intervention prochaine de la brigade chantier école au foyer rural pour des travaux de réfection du plancher avec isolation et amélioration des conduits électriques. Il précise que les fournitures sont à la charge de la commune. Pendant l'exécution de ces travaux, les activités des associations seront transférées. Les associations en ont été avisées.

**De** l'évolution de l'effectif scolaire à la prochaine rentrée scolaire qui passerait de 159 élèves à 185 élèves.

**Du** départ le dimanche 9 février des élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 en classe de neige.

**Du** programme VIF en partenariat avec l'Agence régionale de la santé (ARS), et du déplacement des élèves programmé à HOYMILLE.

**De** l'élaboration d'une réponse municipale écrite aux demandes du conseil municipal des enfants, pour affichage à l'école.

**De** la sortie prochaine du bulletin local d'informations le P'tit Biernois n°21.

Questionnement quant à l'évolution du dossier de la Demi - Lune avec le Conseil Général du Nord et de la limitation de vitesse des véhicules à 50 Km/h.